



**Mairie de Luynes**

BP16  
Place des Victoires  
37230 LUYNES  
Tel : 02.47.55.35.55  
Fax : 02.47.55.52.56  
[www.luynes.fr](http://www.luynes.fr)  
[mairie@luynes.fr](mailto:mairie@luynes.fr)

# CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 À 20H30  
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 04 juillet 2023.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- 1° - Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUm) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- 2° - Groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de carburants en vrac pour alimenter les cuves de stockage des sites communaux et métropolitains - Adhésion et approbation de la convention constitutive.
- 3° - Avenant N°1 à la convention relative au service commun de l'énergie entre la commune et Tours Métropole Val de Loire.
- 4° - Tours Métropole Val de Loire - Adoption des montants définitifs des attributions de compensation 2023.
- 5° - Demande d'attribution du fonds de concours « Fonds Vert » Tours Métropole Val de Loire.
- 6° - Dérogations année 2024 au repos dominical des commerces de détail - Avis du Conseil Municipal.
- 7° - Acquisition de la parcelle BE 34 sise aux « Verdiers ».
- 8° - Vente de parcelles communales en vue de la réalisation du lotissement de la « Barbinière » par un aménageur privé.
- 9° - Prise en charge des frais de déplacement d'un Adjoint au Maire pour les rencontres nationales 2023 des Petites Cités de Caractère.
- 10° - Décision modificative n° 2 - Budget commune - Exercice 2023.
- 11° - Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un agent.
- 12° - Délibération mandatant le CDG37 pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire.

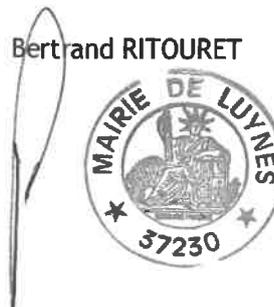
Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Bertrand RITOURET



Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mr Alain SELLIER Mme Odile RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN Mr Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT	Mme Renata MOREIRA ROCHA Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFAUX Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER Mr Eric GUILMET Mr François BOUGAULT Mr Erick MORCHOISNE	<b>POUR PARTICIPATION</b>
		Mr. Gérard PERRIER DGS
		<b>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</b>
		Administration Générale
		<b>POUR INFORMATION</b>
		Mr. Philippe BOISMARD Correspondante NR
		Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjoints puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.